

**DIFFUSION IMMÉDIATE**

---

## **LE MINISTRE LAURENT LESSARD SOUHAITE RENFORCER LES MESURES VISANT À FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE**

---

**Québec, le 12 février 2009** – Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec et député de Frontenac, M. Laurent Lessard, annonce la création d'un groupe de travail en vue de renforcer les mesures existantes à l'égard du bien-être des animaux de compagnie.

Le mandat de ce groupe de travail consistera à examiner les différents problèmes liés aux animaux de compagnie, en particulier les chiens, et à proposer des solutions à court et à moyen termes. Plus précisément, le groupe de travail se penchera sur un projet de règlement ayant pour objet de rendre obligatoire l'enregistrement de tous les lieux de garde, de vente et d'élevage de chiens au Québec.

« La population est de plus en plus préoccupée par le bien-être des animaux de compagnie. Lorsque nous sommes les témoins d'images qui démontrent sans équivoque les mauvais traitements qui leur sont infligés, comme dans le cas des usines à chiots, personne ne peut demeurer insensible », a déclaré le ministre Lessard.

Présidé par M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier, ce groupe de travail sera composé des représentants des principaux organismes soucieux du bien-être des animaux de compagnie. Il verra à mettre en place une stratégie concertée et à réaliser une synergie entre les différentes parties intéressées, en fonction de leur mandat propre, et ce, dans le but ultime d'améliorer la qualité de vie de nos animaux de compagnie.

« C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de présider ce groupe de travail. Ayant à cœur la santé des animaux et étant moi-même propriétaire d'animaux, je vous assure que tous les efforts seront mobilisés pour contrer les pratiques abusives et pour rehausser la protection des animaux de compagnie », a affirmé le député Kelley.

- 30 -

**Source :**  
Jack Roy  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation  
Tél. : 418 380-2525

**Information :**  
Clément Falardeau  
Relationniste  
Direction des communications  
Tél. : 418 380-2100, poste 3512